

Luxembourg, le 2 octobre 2020

Monsieur Fernand ETGEN
Président de la Chambre des Députés
LUXEMBOURG



DEMOKRATESCH
PARTEI

Chambre des Députés
Groupe Parlementaire

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 83 de notre Règlement interne, je souhaite poser la question parlementaire suivante à Monsieur le Ministre de la Mobilité et des Travaux publics :

« Je viens d'apprendre que le Gouvernement projetterait d'implanter des bâtiments provisoires au service de la communauté scolaire du Nordstad-Lycée à Erpeldange-sur-Sûre.

En attendant la fin du processus d'acquisition de terrains et la construction du lycée à proprement parler, les pavillons réservés aux salles de classe, salles de réunion et de conférence, bureaux de la direction et du secrétariat, etc. seraient érigés à proximité du centre scolaire d'Erpeldange-sur-Sûre et pourraient être utilisés plus tard, donc dès l'ouverture des bâtiments définitifs du Nordstad-Lycée, par la commune pour les besoins de son école fondamentale.

Voilà pourquoi j'aimerais poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre de la Mobilité et des Travaux publics :

- Monsieur le Ministre peut-il confirmer ces informations ?*
- Dans l'affirmative, Monsieur le Ministre pourrait-il fournir des détails sur ce projet de construction provisoire ?*
- Est-il possible d'évaluer les coûts d'un déménagement éventuel du Nordstad-Lycée de Diekirch vers Erpeldange-sur-Sûre ?*
- En libérant ainsi le site du Nordstad-Lycée à Diekirch, le*

9, rue du St. Esprit
B.P. 510
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu
www.dp.lu

terrain et les pavillons sis dans la rue Merten seraient-ils destinés à l'agrandissement et à la modernisation de l'École d'hôtellerie et de tourisme du Luxembourg ? »

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'expression de ma très haute considération.

André BAULER
Député